

Intervenir en activité physique pour la santé

La formation IAPS permet d'acquérir les compétences indispensables pour accompagner des publics fragiles et/ou atteints de maladies chroniques. Elle permet de favoriser la pratique d'activité physique quotidienne et reconnue comme une approche thérapeutique non médicamenteuse.

Objectifs :

- Comprendre le cadre légal du sport santé. Évaluer les publics et les orienter efficacement. (physique et psychologique)
- Concevoir et mettre en place des programmes d'activité physique adaptés.
- Mesurer l'impact de son action et l'ajuster dans une démarche d'amélioration continue.

SCANNER LE QR CODE POUR S'INSCRIRE



MODALITÉS D'INSCRIPTION

Professionnels titulaires d'un :

BPJEPS, DEJEPS, DESJEPS, CQP dans le sport ou diplôme STAPS.

Être titulaire d'une carte professionnelle à jour

PROCHAINES DATES DE LA SESSION

Samedi 05 & dimanche 06 Juin 2027
Samedi 12 & dimanche 13 Juin 2027
Samedi 19 & dimanche 20 Juin 2027

MODALITÉS DE LA FORMATION

Nombres d'heures : 48 heures

- 26 heures – Mise en situation avec un public support
- 22 heures – Apports Théoriques

Tarifs de la formation : 1 200 €

Moyens de paiements : chèques, espèces & virement

Lieu : Centre de formation Horizon